



## COMITÉ DE DIRECTION

### PROCÈS-VERBAL N°7

**Samedi 10 janvier 2026**

---

Président : Monsieur Guy GLARIA

Présents : Mesdames Christie CORNUS - Morgane LECLERCQ - Huguette UHLMANN.

Messieurs Bernard BATS – M'Hamed BELMELIH - David BLATTES - Didier BREIL - Fernand D'ANNA - Arnaud DELPAL – Stéphane DELPRAT - Fabien DURANTE-MALVY - Jean Pierre FILIOL - Joël GRIS - Gérard GONZALEZ - Erik MAZOUÉ -- Pierre MICHEAU - Xavier MOURET – Daniel OMEDES - Claude REQUENA – Jean-Marc SENTEIN.

Assistant : Madame Béatrice LATAPIE BOULOC (représentant Monsieur Pierre BOURDET)  
Messieurs Gilles BOSCUS - Olivier DAURIOS - Christophe GENIEZ - Damien LEDENTU - Jérémy RAVENEAU.

Excusés : Mesdames Marie-Françoise BARET - Nicole ISAC - Marie-Laure RAYNAL

Messieurs Francis ANDREU - Gaël ANGOULA - Sandryk BITON - Jérôme BOSCARI - Christophe BOURDIN - Mathieu LACAMBRE - Giovani PERRI - Julien SCHMITT - Pantxi SIRIEIX - Éric WATTELLIER.

---

Ouverture de la Séance à 9 h 30

*Le procès-verbal n° 6 a été approuvé électroniquement.*

---

## **INFORMATIONS GÉNÉRALES**

Monsieur Fabien DURANTE-MALVY, Secrétaire Général, souhaite la bienvenue aux membres du Comité de Direction et présente l'ordre du jour.

La parole est laissée à l'adjoint aux sports de TARASCON-SUR-ARIEGE, commune qui a mis ses installations à disposition de la Ligue de Football d'Occitanie pour le bon déroulement de ce Comité de Direction.

Monsieur Gérard GONZALEZ, Président du District de l'Ariège, remercie la Ligue d'avoir sollicité le District de l'Ariège pour l'organisation de ce Comité de Direction.

### **Intervention du Président Guy GLARIA**

Monsieur Guy GLARIA remercie les membres du Comité de Direction ainsi que les invités pour leur participation tout en soulignant leur implication tout au long de la première année du mandat.

Il présente ses vœux à l'ensemble des membres du Comité de Direction ainsi qu'à leurs proches et les invite également à observer une minute de recueillement en la mémoire d'André GIUSEPPIN et Jean-Louis GASSET décédés en fin d'année 2025.

### **Intervention de Pierre MICHEAU, Président du District de l'Aude**

Pierre MICHEAU, Président du Collège des Présidents des Districts de la LFO, présente la position de tous les membres du Collège concernant le groupe de travail sur les statuts de la FFF et les statuts types des Ligues et Districts.

Dans le cadre d'une réunion qui s'est tenue le lundi 5 janvier 2026, une position commune semble avoir été trouvée sur la plupart des sujets.

Guy GLARIA, Président de la LFO, a profité de cette intervention pour couper court à une rumeur aussi fausse que persistante, document à l'appui, selon laquelle il aurait agi personnellement pour présenter un vœu aux fins de suppression de la représentation des clubs des Districts par des délégués.

En aucun cas ce vœu n'a été présenté par la LFO et le Président a tenu à affirmer sa position personnelle en faveur du maintien de la représentation par des délégués.

### **Intervention de Fernand D'ANNA, Président du District du Gard-Lozère**

Monsieur Fernand D'ANNA souhaite que la Ligue puisse étudier à nouveau les critères d'accession pour monter en Régional 3.

« Accès aux championnat Régional 3 Masculin, les douze (12) équipes des championnats Départemental 1 Masculin des Districts de la Ligue, désignées accédants selon les modalités définies par l'instance compétente de chaque District.

Dans la mesure où le championnat Régional 3 Masculin ne comporterait pas le nombre quatre-vingt-seize (96) équipes, il sera procédé à une accession supplémentaire par district, en suivant une liste hiérarchique déterminée dans les conditions ci-après, jusqu'à obtenir le nombre d'équipe attendu.

Pour déterminer les accessions supplémentaires, il est procédé à un classement des Districts sur la base de critères prédéfinis donnant lieu, à l'attribution d'un (1) à douze (12) points par critère.

Les Districts sont classés par ordre décroissant en fonction du nombre de points obtenus après cumul des deux critères suivants :

Nombre de joueurs licenciés dans les catégories U20, Séniors et Vétérans (à l'issue de la saison N-1) ;  
Nombre d'équipes engagées dans les championnats départementaux Libre / Séniors (à l'issue de la saison N-1 avant application des éventuelles accessions et relégations). »

Monsieur Fernand D'ANNA souhaite que ces critères soient revus et qu'un vœu soit rédigé pour la prochaine Assemblée Générale de la LFO.

## Intervention d'Arnaud DELPAL

Monsieur Arnaud DELPAL, Président de la Commission Fédérale de la Structuration des Clubs, apporte un point étape sur l'avancée de la phase expérimentale du "Projet Club" et sur la réflexion concernant les modalités d'obtention du "Label Club". Il rappelle que ce dispositif sera ouvert à tous les clubs à compter de la saison 2026/2027.

Il tient à féliciter le District de l'Hérault, District pilote en la matière pour la LFO, pour son implication et sa bonne gestion du projet club.

Il mentionne la parfaite identification et implication des clubs (14 clubs sur 15), ces derniers ayant répondu aux sollicitations demandées par la FFF pour poursuivre l'amélioration de l'outil informatique dédié avant le déploiement définitif. Ces données sont essentielles pour affiner les critères pour le Groupe de Travail.

L'objectif Fédéral est d'accroître le nombre de clubs à prétendre à l'obtention d'un Label (Or, Argent, Bronze) à l'issue de la conception de son "Projet Club", étape initiale indispensable à sa structuration. Une campagne de communication va être mise en place auprès des instances, des conseillers techniques et des clubs.

## DIRECTION GENERALE

### Lancement du 35<sup>ème</sup> Challenge du meilleur dirigeant HELMETT (rappel du mode opératoire)

Monsieur Christophe GENIEZ informe les membres du Comité de Direction du lancement du 35ème challenge des meilleurs dirigeants HELMETT SPORTS.

Il en rappelle les modalités (nombre de dirigeants par district, critères de sélection, délai pour organiser la soirée départementale avec le lieu, date et heure, ...).

Les dirigeants seront conviés à la journée nationale des bénévoles qui aura lieu les 23 et 24 mai 2026 (lieu non connu).

Les districts recevront tous les documents concernant les deux manifestations.

### Week-end des bénévoles à Clairefontaine (7 et 8 mars 2026)

Monsieur Christophe GENIEZ informe les membres du Comité de Direction de la programmation du weekend des bénévoles à Clairefontaine les 7 et 8 mars.

Il rappelle les modalités de sélection des dirigeants et dirigeantes pour cette opération.

Les districts recevront tous les documents concernant cette manifestation.

### Inauguration du Bâtiment et 30 ans du pôle (30 mai 2026)

Monsieur Christophe GENIEZ propose aux membres du Comité de Direction la date du samedi 30 mai 2026 pour :

- L'inauguration du nouveau bâtiment
- La célébration du 30<sup>ème</sup> anniversaire du Pôle Espoir de Castelmaurou

### Assemblée Générale de la LFO (27 juin 2026)

En raison de la date de fin des compétitions et du déroulement de la Coupe du Monde 2026, Monsieur Fabien DURANTE-MALVY propose aux membres du Comité de Direction la date du samedi 27 juin 2026

pour la tenue de l'Assemblée Générale de la Ligue.

L'assemblée est en cours de préparation et tous les détails logistiques seront communiqués au fur et à mesure.

#### **Point d'étape NGC**

Le programme NXT GEN COACHES suit son cours : les 61 participantes poursuivent le cursus qui se terminera avec les deux formations en présentiel : la formation CFI et la formation aux gestes qui sauvent. Compte tenu de la répartition géographique des jeunes filles, 3 sites de formation ont été retenus : Montpellier, Montauban et Castelmaurou.

Les sessions de formation aux Gestes qui Sauvent (GQS) sont en cours de finalisation avec une première formation sur le site de Montpellier le mercredi 4 février prochain, les autres dates sont à confirmer prochainement.

Sur les 61 inscrites, certaines ont déjà participé à des formations GQS et il reste une quarantaine de jeunes filles à former.

Les formations CFI débuteront durant les vacances scolaires pour s'achever courant mai, ce qui laisse le temps aux participantes de pratiquer en club (mise en situation pratique).

Olivier DAURIOS profite de cette réunion pour informer les membres du Comité de Direction et les Présidents de Districts que la commission régionale ANS envisage de programmer des visioconférences avec les référents ANS de Districts et les clubs pour les accompagner dans la construction future de leur projet.

Il précise que le dispositif ANS 2026 devrait être présenté dans le courant de la semaine 12.

## DIRECTION SPORTIVE

#### **Finales Pitch U13 (2 et 3 mai 2026)**

Pour rappel, les finales régionales U13 Pitch se sont déroulées en 2023/2024 sur les installations sportives de Mauguio (Hérault) et en 2024/2025 à Canet en Roussillon (Pyrénées-Orientales).

Monsieur Damien LEDENTU propose de retenir pour les finales régionales U13 Pitch du 2 et 3 mai 2026 le complexe sportif d'Andromède à Blagnac (Haute-Garonne).

***Le Comité de Direction valide à l'unanimité le site de Blagnac pour l'organisation des finales régionales U13 PITCH du 2 et 3 mai 2026.***

#### **Finales des Coupes d'Occitanie (13 et 14 juin 2026)**

Madame Morgane LECLERCQ, Présidente de la Commission du Bénévolat et de l'Evènementiel prendra contact rapidement avec la ville de RODEZ.

En effet, la commission régionale de l'évènementiel souhaite innover en proposant l'organisation de nos finales régionales (11 au total) dans un stade mythique à savoir le stade Paul Lignon à Rodez.

Afin de fluidifier le déroulement des 11 finales deux sites géographiquement proches sont à l'étude.

Un site de substitution est également à l'étude en cas d'impossibilité d'organiser ces finales en Aveyron.

#### Rappels du règlement accession U14R1

Claude REQUENA, Président de la Commission des Compétitions, présente le projet de règlement pour l'accession en catégorie U14 R1 à compter de la saison 2026-2027. Pour rappel, tous les Districts ont été associés à l'élaboration de ce projet qui donnera lieu à un vote électronique de la part des membres du Comité de Direction dans les plus brefs délais.

Toutes les explications seront détaillées dans les différents procès-verbaux de la commission compétente.

Monsieur SENTEIN, Président du district de Haute Garonne, précise qu'un cahier des charges pour accéder en U14 R1 accompagne ce règlement qui devient opérationnel à l'issue de la saison sportive 2025/2026 et pour les suivantes.

Il indique qu'il aurait été préférable d'avoir finalisé ce cahier des charges avant le début du championnat 2025/2026, même si le cadre général a été validé et voté dans nos règlements généraux lors de l'Assemblée Générale du mois de juin 2025.

#### Identification des buteurs et buteuses

Les Président.e.s des Districts sont informé.e.s que la généralisation de l'identification des buteuses et buteurs sera effective sur les Feuilles de Matchs Informatisées à compter de la saison 2026-2027.

Une communication sera adressée prochainement à tous les officiels de la LFO.

#### Trophée Johan HAMEL

Monsieur Damien LEDENTU, avec la collaboration de la Commission de Gestion des Compétitions, proposera prochainement une nouvelle version du règlement du trophée Johan HAMEL.

Cette version reprendra les grandes lignes de la Coupe d'Occitanie en intégrant quelques ajustements (nombre de joueurs, lieu et date de la rencontre, purge des sanctions ...).

Monsieur LEDENTU rappelle que le trophée Johan HAMEL sera inscrit dans le calendrier général des compétitions régionales 2026-2027 en précisant qu'il s'agit d'une compétition officielle.

## **QUESTIONS DIVERSES**

#### Mise en place de la Commission des Finances

Monsieur Joël GRIS, Trésorier Général de la LFO, souhaite mettre en place rapidement une Commission des Finances qui sera composée d'une partie des membres du Bureau Directeur ainsi que 2 représentants des Districts et 1 personne « indépendante ».

Cette Commission travaillera prochainement sur une mise à jour l'annexe 5 avec une clarification des cotisations et engagements.

Sans se substituer aux Commissions compétentes, elle sera également consultée pour des médiations dans le cadre des problèmes financiers rencontrés par les clubs.

#### Mise en place de la Commission de l'Ethique

Monsieur Fabien DURANTE-MALVY précise que cette commission sera validée et proposée au vote au plus tard le 15 mars 2026, date prévue pour le prochain Comité de Direction.

Les candidatures à cette Commission seront toutes étudiées.

#### **Intervention de Christie CORNUS**

Le Comité de Direction prend connaissance de la décision de la Commission régionale des Délégués du 18 décembre 2025, résultant de l'audition d'un délégué régional.

Il ressort de cette décision, qu'il est notamment reproché au licencié susvisé :

« Un manquement à son devoir de neutralité résultant de sa fonction de délégué ;  
Une atteinte à l'image et au bon fonctionnement de la Ligue de Football d'Occitanie et plus particulièrement, dans le cas d'espèce, à la Commission régionale de Discipline. »

En effet, dans le cadre d'une procédure disciplinaire, ce délégué a informé directement un club partie au litige de sa position personnelle concernant la décision disciplinaire rendue. Il a ainsi adopté une posture manifestement partisane, n'hésitant pas à remettre en cause l'application des règlements fédéraux et la sanction prononcée.

Dans ces circonstances, comme le motive la Commission régionale des Délégués dans sa décision du 18 décembre 2025, les faits reprochés à ce délégué, outre leur gravité, ont pour effet de créer un doute sérieux sur l'objectivité de celui-ci dans l'exercice de ses missions passées et futures. Ce doute entraînerait, de facto, pour l'avenir, une fragilisation des décisions disciplinaires résultant des déclarations de l'intéressé.

Il en résulte, qu'en application de l'article 31 de son règlement intérieur, la Commission régionale des Délégués a décidé de « proposer au Comité de direction de la Ligue de Football d'Occitanie la radiation [de ce délégué] du corps des délégués ».

Faisant suite à cette proposition, après échanges entre les membres présents, la proposition de la Commission régionale des délégués est soumise au vote, étant précisé que les personnes n'ayant pas de voix délibérative ainsi que Madame Christie CORNUS, membre de la Commission régionale des Délégués, n'ont pas pris part à la présente délibération.

***Le Comité de Direction décide, à l'unanimité des membres votants, la radiation de ce Délégué du corps des délégués régionaux.***

#### **Opérations tablettes 2026**

Monsieur Joël GRIS informe les membres du Comité de Direction que la Ligue de Football d'Occitanie ne s'engagera pas dans cette opération.

Il rappelle que le coût d'une tablette s'élève environ à 190 euros et la Ligue d'Occitanie laisse aux Districts l'autonomie de gérer et suivre ce dossier.

#### **Conventions d'objectifs**

Le Bureau exécutif de la Ligue du Football Amateur (BELFA) se déplacera à Castelmauro le 9 mars 2026 pour la présentation des conventions d'objectifs.

## Intervention de Gilles BOSCUS

Monsieur Gilles BOSCUS souhaiterait modifier les critères retenus pour les équipes féminines qualifiées pour la finale régionale U13 Pitch Féminines.

Pour rappel, concernant les féminines, l'Occitanie est découpée en 3 territoires et l'idée serait de qualifier 4 équipes par territoires pour avoir 12 équipes au total.

Ce mode opératoire a été longuement évoqué avec tous les techniciens des Districts qui en ont fait part à leurs Président.e.s.

Une nouvelle communication interne aura lieu prochainement avant une évolution possible du format.

## Intervention de Gérard GONZALEZ

Monsieur Gérard GONZALEZ informe les membres du Comité de Direction que le protocole de sécurité sera renouvelé en Ariège.

Il souhaite également être informé lorsqu'un match est placé à risque dans son département.

Monsieur Fabien DURANTE-MALVY précise qu'un courrier sera prochainement adressé aux clubs concernant leurs responsabilités pour la sécurisation des vestiaires officiels et joueurs.

## Rappel sur les Vœux FFF

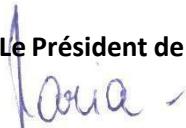
L'intervention de Pierre MICHEAU en début de Comité a permis au Président et au Secrétaire Général de la Ligue de rappeler le mode opératoire pour la présentation des vœux à la Fédération.

Toutes les personnes désireuses de défendre un projet pourront le faire par échange téléphonique ou par mail avant le 14 février 2026.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 h 40

\*\*\*\*\*

Le Président de la LFO,

  
Guy GLARIA

Le Secrétaire Général de LFO,

  
Fabien DURANTE MALVY